

## SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU

# Le budget de la Caisse des écoles adopté



Cécile Vincent, adjointe aux affaires scolaires, a réuni lundi 23 mars le conseil d'administration de la Caisse des écoles de Saint-Victor-de-Cessieu. Les finances étaient à l'ordre du jour avec la présentation par le maire, Jean-

Charles Gallet, du compte administratif 2014 et du budget prévisionnel. L'enveloppe budgétaire a été validée à l'unanimité, sans aucune augmentation de tarifs pour les familles.

Quant aux activités périsco-

lares financées dans ce cadre, elles restent inchangées. Elles seront formalisées avec des objectifs précis à l'intérieur d'un Plan éducatif local en cours d'étude.